



Le programme national FSE + doit permettre, dans sa priorité 6, de soutenir des projets répondant aux défis sociaux et sociétaux en complément de l'intervention des politiques publiques.

L'objectif spécifique (OS) H vise à favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés.

La DREETS Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets

« Innovation sociale : soutien à l'expérimentation sociale et à l'essaimage ».

Cet appel à projets vise à soutenir les acteurs porteurs de projets innovants en matière de levée des freins et d'accompagnement vers l'emploi et proposant une réponse territorialisée à l'échelle d'un ou plusieurs comités locaux pour l'emploi.

L'appel à projets... en bref !

⇒ Objectifs

Proposer une réponse innovante pour agir sur les freins à l'emploi. Afin d'être réputé innovant, le porteur devra démontrer que son projet est une réponse :

- à un besoin social peu ou mal satisfait ;
- impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés (par exemple : partenaires institutionnels, usagers...) ;
- liée aux spécificités du territoire (lesquelles conditionnent le caractère innovant de la démarche).

⇒ Actions visées :

Actions visant à soutenir l'expérimentation sociale : soutien au développement opérationnel de projet dans le cadre de la phase initiale d'expérimentation, soutien à la démarche d'analyse des résultats de cette phase initiale ;

Actions visant à soutenir le changement d'échelle de projet d'innovation sociale :

soutien à l'essaimage des projets d'innovation au niveau infra régional (*extension à un autre département ou commune par exemple*) pour des projets ayant abouti à un résultat positif dans le cadre de la phase initiale, soutien à l'essaimage des projets d'innovation au niveau régional (*soit que le projet existait sur un ou plusieurs départements néo-aquitains ou pas, soit que le projet existait dans une ou plusieurs autres régions métropolitaines*) pour des projets ayant abouti à un résultat positif dans le cadre de la phase initiale, soutien à l'essaimage de projets innovants ayant fait l'objet d'un financement par d'autres fonds européens, notamment EASI (*Programme pour l'emploi et l'innovation sociale*)/le volet EaSI du FSE+ 2021-27.

⇒ Candidats éligibles :

Tout type de structure ayant une compétence, une expertise dans le domaine, tout organisme public ou privé susceptible de proposer un projet en lien avec les actions visées dans le cadre de cet objectif spécifique. Les financements européens sont exclusivement attribués à des opérations individuelles portées par des personnes morales. Les opérations collaboratives (*dites "chef de filât" ou "en consortium"*) sont éligibles. Le chef de file doit être un porteur expérimenté en termes de fonds européens.

⇒ Public cible :

- **Les personnes en recherche d'emploi** inscrites ou non auprès du service public de l'emploi, y compris les personnes en activité réduite subie. Une attention particulière sera portée à certains publics (*cf. détails dans l'appel à projets*) ;
- **Les salariés en insertion** des structures d'insertion par l'activité économique, et des entreprises adaptées et des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

⇒ **Période de réalisation possible des opérations :** 01 juillet 2025 - 31 décembre 2027

⇒ **Enveloppe disponible :** 4 000 000 €.

L'appel à projets est à découvrir sur le [site du Fonds social européen en France](#)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 19 juin 2025.

Un webinaire de présentation de l'appel à projets est prévu le **jeudi 10 avril de 10h à 12h**,

Inscription au lien suivant : <https://forms.office.com/e/ianFtwSrYg>.

Des rendez-vous individuels pourront être demandés après ce webinaire.